



Jeudi 7 décembre 2017
Communiqué de presse

L'Etat et l'Agglo signent un contrat de ruralité pour 2017-2020 **L'Etat s'engage à hauteur de 4 millions d'euros pour soutenir les projets de notre territoire**

Ce jeudi 7 décembre, Eric Spitz, Préfet de la Drôme, et Nicolas Daragon, Président de Valence Romans Agglo, officialisaient la signature du contrat de ruralité. La vocation de ce contrat est de coordonner, pour la période 2017-2020, les moyens financiers et les projets à conduire pour aménager le territoire, notamment en zones rurales.

Le 20 mai 2016, lors du 3^e Comité interministériel aux ruralités de Privas (Ardèche), le **gouvernement** avait annoncé la mise à disposition de financements pour les collectivités territoriales à travers des contrats de ruralité. **216 millions d'euros ont ainsi été mobilisés dans le Fonds de soutien à l'investissement local** pour des actions spécifiques liées aux problématiques des zones rurales.

Le contrat de ruralité a pour vocation de coordonner les moyens financiers et de prévoir l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'**accessibilité aux services et aux soins**, de développement de l'**attractivité**, de **redynamisation des bourgs-centres**, de **mobilité**, de **transition écologique** ou, encore, de **cohésion sociale**.

Dans ce cadre, Valence Romans Agglo a fait connaître sa candidature et a présenté un dossier à Monsieur le Préfet de la Drôme. Ce dossier recense l'ensemble des projets portés par l'Agglo mais aussi par ses communes membres répondant aux critères définis par l'Etat.

Après plusieurs mois de travail, **le contrat a été signé le 27 avril 2017 pour la période 2017-2020**. Il précise le **soutien financier apporté par l'Etat pour plusieurs projets portés soit par Valence Romans Agglo, soit par les communes du territoire**.

Ainsi, de **nombreuses réalisations** ont été retenues et **pourront bénéficier de financements de l'Etat**. Il s'agit notamment de :

- **créer ou rénover des écoles** ;
- réaliser des **aménagements en centre-bourgs** destinés à en renforcer l'attractivité ;
- **créer des équipements culturels** comme des médiathèques ;
- **équiper les écoles d'outils numériques** ;
- installer des **spots wifi gratuits** ;
- réaliser des **travaux de réhabilitation énergétique** dans des bâtiments publics.

A l'échelle de l'Agglo, l'ensemble des projets représente un **montant global de travaux de près de 25 millions d'euros** pour lesquels l'Etat s'engage à apporter un **montant de subvention de 4 045 598 euros**. Cette somme vient compléter les financements d'autres partenaires comme l'Europe, la Région ou le Département de la Drôme.

** Sont concernés par le contrat de ruralité, les projets menés dans les 53 communes de l'Agglo dont la population est inférieure à 15 000 habitants (ce qui exclut Valence, Romans-sur-Isère et Bourg-lès-Valence).*

Contact presse

Herveline Réhault - Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45 - herveline.rehault@valenceromansagglo.fr